SERVICE PEDIBUS
ENGAGEMENT DES PARENTS

Année scolaire : 2022/2023

Identité des représentants légaux

Je soussigné(e)……
Domicilié(e) à ……
Téléphone :…… @……
Autorise(nt) leur(s) enfant(s) (uniquement pour les enfants scolarisés du CP au CM2) :

- -
- -

À utiliser le pédibus pour se rendre à l'école par le circuit défini sur la fiche « engagement de l'enfant »

Mon engagement

Je m'engage à respecter les règles citées ci-dessous, établies dans le but de garantir la sécurité des participants et de préserver les avantages de la marche à pied comme déplacement.

Le groupe respecte l'horaire établi et ne peut attendre l'enfant en retard. L'enfant devra se trouver au lieu de rendez-vous fixé à l'heure convenue.

Aucun pointage ne sera fait au départ du pédibus.

- L'enfant est couvert par une assurance scolaire souscrite par les parents
- L'accompagnateur responsable a autorité sur le groupe pour assurer la sécurité
- L'accompagnateur est le premier interlocuteur des parents pour tout problème qui pourrait se poser.

L'accompagnateur est couvert par son assurance responsabilité civile et l'assurance souscrite par les associations « APEL » et « APE Champ Pré Vert » en fonction de son établissement de rattachement.

Les enfants qui participent s'engage par la convention à respecter les règles de bonne conduite.

Fait à……, le ……

Signature(s) précédée(s) de la mention « Lu et approuvé »

Contact PEDIBUS : pedibus@ape-cpv.fr